

Home On-Line Assessment (HOLA) – Règlement pour les candidats

(1) Les candidats doivent utiliser leur propre ordinateur portable et leur chargeur pendant le test. Chaque candidat doit s'assurer que son ordinateur possède une connexion Ethernet et/ou Wi-Fi pour l'évaluation. Un des navigateurs suivants doit être installé sur l'ordinateur portable du candidat : Mozilla Firefox (version 3.5 ou plus récente), Google Chrome ou Microsoft Edge. Les candidats qui présentent l'HOLA à l'étranger doivent s'assurer d'être en possession d'un adaptateur de prise électrique adéquat en cas de besoin. Pour une navigation optimale, une résolution de 1024 pixels ou supérieure est recommandée pour la largeur de l'écran. Les candidats doivent vérifier la compatibilité de leur ordinateur avant l'HOLA sur cette page internet : <https://www.ortrac.com/public/checklist>.

(2) Il est conseillé aux candidats de prévoir 30 minutes avant le début de l'évaluation pour régler tout problème de connexion. Les codes d'accès pour la plate-forme HOLA seront fournis par le bureau ESAIC avant le HOLA.

(3) Les candidats ne peuvent utiliser aucune aide pendant le HOLA. En particulier, les livres, feuilles, articles ou aucune autre forme de littérature, les téléphones portables, les appareils photo, les ordinateurs de poche, les tablettes électroniques, les clés USB et tout appareil électronique permettant une connexion Internet ou une communication à distance autre que l'ordinateur utilisés pendant le HOLA.

(4) Les candidats passant le HOLA doivent respecter les mesures de sécurité supplémentaires suivantes :

- La technologie d'Orzone (fournisseur de plate-forme d'examen) ainsi que des composants clés d'autres fournisseurs de logiciels sont utilisés pour dispenser l'examen. Vous avez des droits liés au RGPD dont vous devez être conscient. La politique de confidentialité complète et les informations peuvent être trouvées ici: <https://www.orzone.com/gdpr/streams>
- Le bon déroulement de l'examen dépend de la technologie et du fait que vous vous êtes préparé en conséquence. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous avez lu attentivement les instructions et effectué toutes les préparations nécessaires.

(5) L'accès à Internet avec des appareils électroniques autres que l'ordinateur HOLA est interdit pendant l'évaluation. Les candidats sont uniquement autorisés à utiliser le logiciel d'évaluation et, dans certains cas, le logiciel de sécurité requis par l'ESAIC lors de leur évaluation.

(6) Le HOLA est un exercice individuel. La communication entre les candidats est strictement interdite.

(7) Les candidats doivent répondre à toutes les questions. Les candidats disposent d'un maximum de 90 minutes pour compléter chacune des 2 séries de 60 questions. Le compte à rebours de 90 minutes pour chaque série de questions débute dès que le candidat a cliqué sur le bouton « Start ». Chaque candidat dispose d'un total de 3 heures pour répondre aux deux séries de questions. Si un candidat a fini la première série de questions avant que les 90 minutes se soient écoulées, il peut commencer la seconde série de questions, mais n'aura

pas de temps supplémentaire pour cette série de questions. De plus, les candidats ne peuvent pas revenir sur une série de questions qu'ils ont déjà terminée. Les candidats doivent s'enregistrer une seule fois au début de la première série de questions. S'ils doivent interrompre leur évaluation pour quelque raison que ce soit, les candidats ne peuvent pas mettre le test en « pause » : le temps prévu pour l'évaluation continuera de s'écouler jusqu'à ce que les 90 minutes allouées à chaque série de questions se soient écoulées.

(8) Les candidats souffrant de dyslexie ou de trouble de stress post-traumatique se verront accorder 15 minutes supplémentaires pour compléter chaque épreuve à condition qu'ils envoient une lettre écrite et signée par un psychologue au Bureau des examens maximum 2 semaines après la date limite d'inscription

(9) Le copyright des questions d'examen appartient à l'ESAIC. Les questions utilisées pour l'examen ne peuvent en aucun cas être copiées (captures d'écran, photographies, transcription, enregistrement ou sous toute autre forme). Toute copie des questions constitue une violation grave du règlement d'examen. Dans ce cas, les candidats concernés seront disqualifiés de l'examen et ne seront pas autorisés à s'inscrire à un examen de l'EDAIC (European Diploma in Anaesthesiology and Intensive Care) au cours des deux années suivantes. En outre, l'ESAIC se réserve le droit d'intenter toute action en justice contre tout cas de violation du droit d'auteur devant le tribunal compétent de Bruxelles. Pour éviter de tels incidents, ESAIC utilisera des outils technologiques conformes au RGPD aidant à identifier les candidats enfreignant cette règle.

(10) Les résultats détaillés seront envoyés par courrier électronique aux candidats quelques semaines après l'examen. Si les candidats se sont enregistrés au sein d'un groupe, leurs résultats seront aussi communiqués à leur responsable de formation, à moins qu'ils ne soient déjà spécialistes.

Tout comportement inadapté ou violation du règlement ci-dessus pendant l'évaluation peuvent conduire à l'expulsion immédiate d'un candidat.

En outre, le non-respect des règles susmentionnées peut entraîner l'exclusion du candidat de tout examen EDAIC (y compris l'OLA, le HOLA et l'ITA) au cours des deux années suivant le HOLA, à la discrétion de l'ESAIC Examinations Committee.